

Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy
(1775-1825) guerrier et législateur*

Ceysérieu, Champ Vallon, 2014

Annie Crépin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/13588>

DOI : 10.4000/ahrf.13588

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2015

Pagination : 192-195

ISBN : 9782200930028

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Annie Crépin, « Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy (1775-1825) guerrier et législateur* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 382 | octobre-décembre 2015, mis en ligne le 07 janvier 2016, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13588> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.13588>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

Tous droits réservés

Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy (1775-1825) guerrier et législateur*

Ceysérieu, Champ Vallon, 2014

Annie Crépin

RÉFÉRENCE

Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy (1775-1825) guerrier et législateur*, Ceysérieu, Champ Vallon, 2014, 357 p., ISBN 978-2-87673-970-3, 27 €.

- 1 La biographie, longtemps décriée par les historiens (au même titre que l'histoire bataille dans un autre champ historiographique) retrouve « ses lettres de noblesse ». C'est pourquoi Jean-Claude Caron, bien connu pour ses nombreux travaux qui ont contribué à éclairer notre perception du premier XIX^e siècle, a consacré un ouvrage au général Foy, illustre pendant un bref moment – cette éphémère célébrité culminant au moment de ses funérailles en 1825 – mais bientôt et pour longtemps tombé dans l'oubli. Encore les réticences des historiens envers le genre biographique sont à ce point persistantes que l'auteur se livre dans ses deux premiers chapitres à une « défense et illustration » de ce genre qui est une autojustification aussi bien qu'un dense exposé méthodologique. Il fait d'ailleurs remarquer à juste titre qu'il n'existe pas un genre biographique mais plusieurs. Par ailleurs, dans des pages très éclairantes, il précise que, sur le personnage de Maximilien Foy, on ne saurait écrire une biographie linéaire mais tout au plus faire émerger des fragments de vie (p. 11). Il expose en effet les lacunes des sources dont il a pu disposer et surtout la rétention de certaines archives privées par les héritiers et les collectionneurs, monomaniaques dans leur volonté d'accaparement – parfois en dehors de tout intérêt financier. Heureusement l'historien a la chance que Foy ait pratiqué « l'écriture de soi », indirectement puisqu'il n'a jamais rédigé de Mémoires, en tout cas ait été « archiviste de soi » dans le journal de ses campagnes au

Portugal et en Espagne et surtout dans ses notes journalières de 1820 à 1825 qui permettent « d'envisager la place de l'histoire du sujet dans l'Histoire » (p. 26). Il convient de signaler de très bonne pages sur l'utilisation du numérique, encore trop méprisé par les historiens, qui permet à tout le moins de repérer les traces et la trajectoire de certaines sources, à défaut de pouvoir en disposer.

- 2 Foy est un « second couteau » de l'histoire, c'est le sous-titre du premier chapitre dans lequel l'auteur dit la singularité de ce personnage dont la brève « hypermédiation » est très vite suivie de l'oubli. Cette double séquence rend le personnage d'autant plus intéressant. Dans les deux chapitres suivants, l'auteur analyse toutes les facettes du « sommet » de la vie de Foy, c'est-à-dire... sa mort « édifiante », que lui-même a préparée comme telle et qu'ensuite le récit et l'iconographie ont représentée comme celle du « héros-citoyen » pour accompagner la légende dont il fut l'objet pendant un bref laps de temps. Le décès de Foy donna lieu à des funérailles nationales auxquelles auraient participé 100 000 personnes ; funérailles nationales non pas au sens institutionnel du terme mais en vertu du fait que la cérémonie d'enterrement d'un personnage public pouvait devenir une manifestation politique en un temps où l'expression politique était étroitement circonscrite. Jean-Claude Caron cerne savamment tous les enjeux idéologiques, sociologiques et culturels, symboliques et mémoriels de ces funérailles, notamment la liaison qu'elles permettent d'établir entre la gloire militaire et le « combat » parlementaire. Foy aurait été une passerelle « entre le temps révolutionnaire et le temps parlementaire » (p. 53). Mais pourquoi est-ce précisément sur la personne de Foy que se construit cette passerelle ?
- 3 L'auteur retrace donc sa carrière ou plutôt la première de ses deux carrières, qui se déroule dans le domaine militaire. Il alterne l'exposé factuel et le point de vue personnel de Foy lui-même sur sa trajectoire. Elle est celle, relativement « classique » mais sans fulgurance, d'un officier de l'armée nouvelle de la Révolution et de l'Empire. Né en 1775, issu d'une petite bourgeoisie picarde désireuse d'ascension sociale, Foy réussit le concours d'entrée à l'École d'artillerie en 1789. Sa carrière commence en 1792 et dès lors se déroule en quatre étapes. La première est celle des guerres de la Révolution, au cours desquelles son ascension, rapide en 1793, se ralentit quelque peu en raison de ses sympathies girondines qui lui valent de connaître la prison sous la Terreur : capitaine en avril 1793, il ne parvient au grade de chef d'escadron qu'en 1797. En 1800, il devient chef de brigade. Pendant une seconde phase, qui correspond au Consulat et début de l'Empire, il végète en raison de son opposition à Napoléon Bonaparte – il a le courage de voter contre le Consulat à vie – et de son attachement envers Moreau. La troisième phase débute en décembre 1807 avec son affectation à l'armée du Portugal. Il combat de 1808 à 1814 dans la Péninsule Ibérique, considérée – d'abord par lui-même tout le premier – comme un front secondaire : il demande vainement en 1811 et 1812 à servir sur les fronts plus glorieux d'Europe centrale, théâtre des brillantes victoires de Napoléon auxquelles il ne participe pas. Néanmoins c'est grâce aux combats menés en Espagne et au Portugal au cours d'une guerre « inglorieuse » – selon sa propre terminologie – qu'il devient général de brigade en novembre 1808 et de division en 1810. Il tient « à chaud » un journal qui servira de matériau à une *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon*, qu'il commence à rédiger en 1815 mais qui n'est publiée qu'après sa mort ; elle est aussi utile à ceux et celles qui aujourd'hui oeuvrent dans le champ de la nouvelle histoire militaire et des concepts développés par elle de brutalisation et de seuil de violence. À condition qu'il/

elle/s gardent à l'esprit le fait que, si Foy montre une certaine lucidité quant au bien-fondé de cette guerre, il en réécrit les péripéties *a posteriori* et veut aussi plaider sa cause, d'où sa tendance à l'euphémisation. Enfin l'ultime phase de sa carrière correspond à la campagne des Cent-Jours où son comportement s'explique en grande partie par les rapports ambigus qu'il a noués avec Napoléon Bonaparte pendant la période consulaire et impériale, passant de la méfiance à « l'adhésion raisonnée » en 1810-1811. S'il admire sans réserve le chef militaire, il est très critique envers le « despote » et plus encore envers l'exercice du pouvoir personnel. Ses préférences vont à un régime politique libéral fondé sur « l'ascendant des forces morales » (p. 126). Ce qui peut expliquer qu'il fasse preuve de la même « adhésion raisonnée » envers la monarchie restaurée en 1814 puis, tardivement, envers Napoléon revenu de l'Île d'Elbe. Il participe aux actions secondaires qui accompagnent la bataille de Waterloo. Ensuite son « girouettisme » – moindre que celui de beaucoup d'autres – ne réussit pas à faire accepter par le monarque revenu sur le trône le ralliement de Foy à la seconde Restauration et il se retrouve en disgrâce jusqu'en décembre 1818. Il est alors réintégré dans l'armée active en tant qu'inspecteur général d'infanterie. Mais moins d'un an après il parvient à la députation et entame sa seconde carrière.

- 4 Il livre désormais une autre forme de combat : ne dit-on pas mener campagne électorale ? Sa reconversion en « guerrier-législateur » est rapide puisqu'il tente – en vain – de siéger dans l'éphémère Chambre des représentants des Cent-Jours dès la première de ses cinq campagnes électorales entre 1815 et 1824. C'est à l'issue des deux dernières qu'il rencontre le succès. Il aura siégé au total de 1819 à 1825 en tant que représentant de l'Aisne. Son attachement à une interprétation constitutionnelle de la Charte le classe dans la nébuleuse libérale. Ses talents parlementaires le font même devenir une des principales voix de la gauche à la Chambre. Jean-Claude Caron analyse très finement la diversité et même les contradictions que recouvrent alors les termes de gauche et de libéraux sous la Restauration. Par ailleurs, Foy est légaliste, rejetant la « politique de l'ombre », celle des complots et de sociétés secrètes telles la Charbonnerie, et adepte du régime représentatif qu'il ne souhaite nullement voir démocratisé. On comprend ainsi pourquoi la monarchie de Juillet s'est livrée à une captation de mémoire à son égard. Plutôt que chef de parti et théoricien, il est le porte-parole de l'opposition libérale car il se montre brillant orateur dès son premier mandat, voire dès son premier discours : on aurait d'ailleurs tort de s'en étonner en fonction d'une incompatibilité supposée entre l'homme du verbe et l'homme du sabre. Dans l'armée nouvelle de la Révolution et de l'Empire, il convenait pour un chef – l'auteur le note à juste titre – d'être l'un et l'autre pour exercer quelque ascendant. Foy intervient sur un nombre croissant de thèmes dont certains sont fort éloignés de ses préoccupations initiales mais qu'il apprend à maîtriser en se pliant à la professionnalisation de la vie politique. Spécialiste des questions militaires, il débat aussi de questions budgétaires et financières, sur les libertés et à propos des lois controversées de la Restauration telle celle sur le milliard des émigrés. L'auteur de ce compte rendu ajoutera qu'il intervient de façon incisive – mais en vain – lors du débat autour de la loi militaire de 1824 pour défendre l'esprit d'une armée nouvelle de conscription, la « nation dans les camps », selon lui.
- 5 S'il doit renoncer à l'espoir d'une carrière ministérielle en raison du durcissement du régime, il garde l'espérance de s'intégrer définitivement dans la caste des grands notables et d'y faire intégrer sa descendance : c'est même une des raisons de son entrée en politique. D'où aussi chez lui, qui par l'état de ses biens se situe à la limite inférieure

de la catégorie de ces notables, la hantise du déclassement et l'obsession de se constituer une fortune et de devenir propriétaire au sens qu'a ce terme sous une monarchie censitaire. Il n'y parvient pas en dépit d'acquisitions immobilières dans Paris. Il laisse à sa veuve et à ses cinq enfants une fortune qui, si elle a doublé en cinq ans, demeure modeste relativement à ses ambitions sociales et grevée par les dettes qu'il a contractées pour faire des placements. D'où le lancement d'une souscription nationale qui prolonge l'aura de Foy et dont l'historien analyse savamment tous les enjeux. Ils sont loin d'être seulement financiers – rassurer les créanciers du général, ce qui est une réussite puisque la souscription atteint un million de francs. Ils sont politiques et idéologiques – en faire un moyen de propagande légale pour l'opposition libérale, auquel le pouvoir ne peut s'opposer malgré son embarras, et un vecteur de conquête de l'opinion publique au-delà même de l'étroit « pays légal », au moment où est débattue la loi contestée sur le droit d'aînesse. À travers les listes des souscripteurs parues dans la presse, l'auteur étudie la contre-société qui semble se constituer au moyen de ce substitut du droit de vote que représente la souscription.

- 6 Cinq chapitres, qui sont autant des « fragments de vie » que nous promettait Jean-Claude Caron, permettent d'établir la jonction entre le personnage public et l'homme privé, voire intime. Tour-à-tour sont étudiés Foy homme du Tout-Paris, Foy homme de réseaux, Foy homme de culture, sensible aux arts et de goût fort classique ; un florilège des jugements qu'il porte sur ses lectures complète ces pages de façon suggestive. Enfin, Foy bon mari et bon père, même s'il n'est pas sans « mettre en scène » son bonheur familial, conformément à des conceptions en matière de politique du privé, issues de la Révolution française, auxquelles il adhère : cela nous vaut un très beau chapitre sur « l'absente omniprésente », Lise Foy, femme politisée et notable libérale (p. 290 et p. 300), à défaut de pouvoir être une femme politique, ce qui est alors inenvisageable. On regrette cependant que ne soient pas évoqués davantage les liens que Foy entretenait avec son clan familial, en particulier avec ses neveux, très présents dans sa vie, encore plus au moment de son décès.
- 7 La mémoire de Foy se prolonge de façon fugace par un flot de publications puis commence l'érosion de cette mémoire, atténuée par un « commerce mémoriel » (p. 334) à travers peintures, lithographies, sculptures et monuments, puis par un marché de la commémoration grâce à des objets-souvenirs, médailles, voire vignettes de chocolat, mais la plupart de ces traces ne dépassent pas la monarchie de Juillet. On aurait cependant souhaité, au terme de ce dense et solide ouvrage, que Jean-Claude Caron développe l'hypothèse (émise par lui p. 334) selon laquelle le profond et rapide oubli dans lequel tombe Foy s'explique parce que, ses idées ayant triomphé avec la monarchie de Juillet, les valeurs pour lesquelles il avait combattu étant maintenant au pouvoir, son destin mémoriel était dès lors scellé.